

JOUVE
SA au capital de 12 000 000 F
18 rue Saint-Denis - 75001 Paris
RCS PARIS B 582 131 264

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 2 JUIN 1994

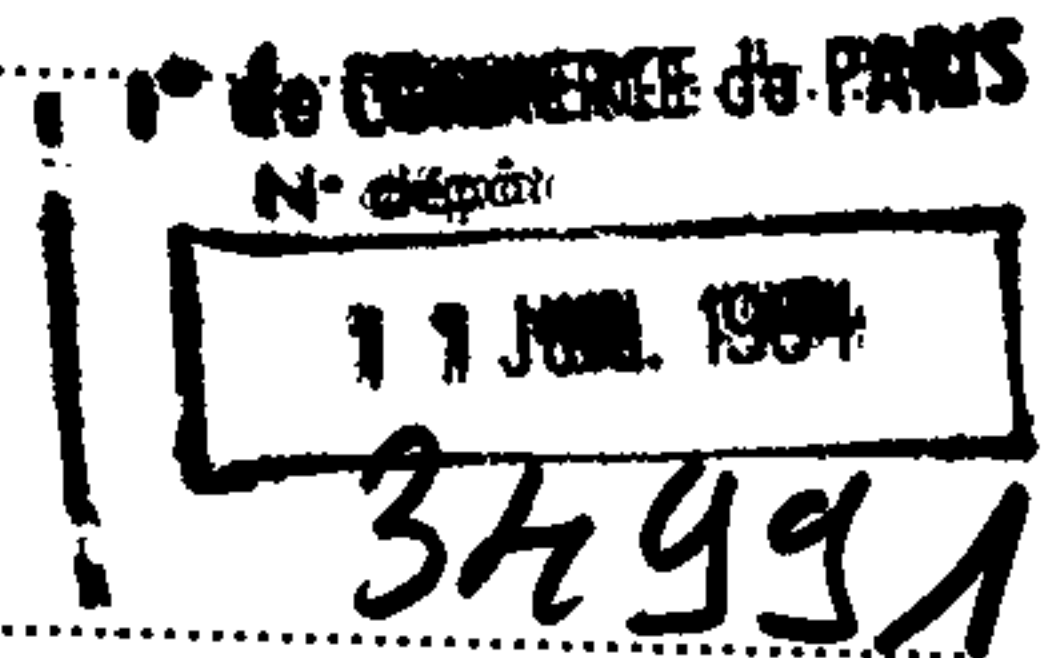
Procès-verbal de délibération

L'an mil neuf cent quatre vingt quatorze, le deux juin à neuf heures, les actionnaires de la société JOUVE se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège de la Société sur convocation faite par le conseil d'administration.

Il est établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée entrant en séance.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour de l'assemblée :

. Nomination d'un nouvel Administrateur



SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale élit en tant qu'Administrateur pour une durée de six années, Monsieur Thierry DURAND, demeurant 4 Parc de Béarn - 92210 SAINT CLOUD - c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice 1999.

. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités prescrites par la loi.

. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix heures.

Certifié conforme
Frédéric

2024 RELEASE UNDER E.O. 14176

1990